

AR PREFECTURE

013-241300375-20190321-DEL30_2019-DE
Regu le 22/03/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

24130037500136

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MAUSSANE VDB

**SERVICE PUBLIC LOCAL
CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : DSP - SERVICE EAU CCVBA

ANNEE 2018

013-201900325-20190221-DEL30_2019-DE
 Regu le 27/05/2019

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
 p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

- p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
 p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
 p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.31	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.32	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.34	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.35	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.36	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.38	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.39	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.40	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.41	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.42	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
p.43	A3.2 - Etalement des provisions	X	
p.44	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.45	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
p.46	A6 - Etat des charges transférées	X	
p.47	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.48	A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
p.50	A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
p.51	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Ent		X
	A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti		X
p.52	A10 - Etat des travaux en régie	X	
B - Engagements hors bilan			
p.53	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.54	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.55	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.56	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.57	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.58	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.59	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
p.60	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.61	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.62	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.64	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
p.65	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.66	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 454 829,14	G 413 969,02	G-A -40 860,12
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 987 550,42	H 840 427,41	H-B -147 123,01

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 449 115,23 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 330 451,62 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 1 442 379,56	Q= G+H+I+J 2 033 963,28	=Q-P 591 583,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 700 507,00	L 259 739,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 700 507,00	= K+L 259 739,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 454 829,14	= G+I+K 863 084,25	408 255,11
	Section d'Investissement	= B+D+F 1 688 057,42	= H+J+L 1 430 618,03	-257 439,39
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 142 886,56	= G+H+I+J+K+L 2 293 702,28	150 815,72

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 700 507,00	L 259 739,00
13	Subventions d'investissement	0,00	259 739,00
23	Immobilisations en cours	700 507,00	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	50 700,00	13 152,92	2 850,00	0,00	34 697,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 600,00	27 496,88	0,00	0,00	1 103,12
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion courante		81 300,00	40 649,80	2 850,00	0,00	37 800,20
66	Charges financières	15 159,00	3 822,19	10 760,18	0,00	576,63
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		98 459,00	44 471,99	13 610,18	0,00	40 376,83
023	Virement à la section d'investissement (4)	260 656,23				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	400 000,00	396 746,97			3 253,03
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		660 656,23	396 746,97			263 909,26
TOTAL		759 115,23	441 218,96	13 610,18	0,00	304 286,09
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	115 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		115 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	135 000,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		250 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	60 000,00	59 260,00			740,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		60 000,00	59 260,00			740,00
TOTAL		310 000,00	413 969,02	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		449 115,23				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	21 600,00	19 446,00	0,00	2 154,00
21	Immobilisations corporelles	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 656 096,00	866 773,98	700 507,00	88 815,02
Total des dépenses d'équipement		1 688 196,00	886 219,98	700 507,00	101 469,02
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 830,00	42 070,44		7 759,56
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		49 830,00	42 070,44	0,00	7 759,56
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 738 026,00	928 290,42	700 507,00	109 228,58
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	60 000,00	59 260,00		740,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		60 000,00	59 260,00		740,00
TOTAL		1 798 026,00	987 550,42	700 507,00	109 968,58
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	541 189,00	157 075,00	259 739,00	124 375,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	56 273,77	0,00	0,00	56 273,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		597 462,77	157 075,00	259 739,00	180 648,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	77 150,06	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	209 455,38	209 455,38	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		209 455,38	286 605,44	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		806 918,15	443 680,44	259 739,00	103 498,71
021	Virement de la section d'exploitation (2)	260 656,23			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	400 000,00	396 746,97		3 253,03
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		660 656,23	396 746,97		263 909,26
TOTAL		1 467 574,38	840 427,41	259 739,00	367 407,97
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		330 451,62			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	16 002,92		16 002,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 496,88		27 496,88
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	14 582,37	0,00	14 582,37
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	396 746,97	396 746,97
	Dépenses d'exploitation - Total	58 082,17	396 746,97	454 829,14

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

454 829,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	59 260,00	59 260,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	42 070,44	0,00	42 070,44
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	19 446,00	0,00	19 446,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	866 773,98	0,00	866 773,98
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	928 290,42	59 260,00	987 550,42

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2017

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

987 550,42

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services	354 709,02		354 709,02
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	59 260,00	59 260,00
Recettes d'exploitation - Total		354 709,02	59 260,00	413 969,02

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2017

449 115,23

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

863 084,25

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106/10)	77 150,06	0,00	77 150,06
13	Subventions d'investissement	157 075,00	0,00	157 075,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		396 746,97	396 746,97
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		234 225,06	396 746,97	630 972,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2017

330 451,62

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

209 455,38

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 170 879,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	50 700,00	13 152,92	2 850,00	0,00	34 697,08
6064	Fournitures administratives	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Sous-traitance générale	10 000,00	8 847,88	0,00	0,00	1 152,12
613	Locations, droits de passage et servitudes div	1 000,00	765,74	0,00	0,00	234,26
61523	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	0,00	2 850,00	0,00	2 150,00
616	Primes d'assurances	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
617	Etudes et recherches	4 850,00	3 515,30	0,00	0,00	1 334,70
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 150,00	24,00	0,00	0,00	24 126,00
623	Publicité, publications, relations publiques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 600,00	27 496,88	0,00	0,00	1 103,12
621	Personnel extérieur au service	28 600,00	27 496,88	0,00	0,00	1 103,12
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		81 300,00	40 649,80	2 850,00	0,00	37 800,20
66	Charges financières (b)(5)	15 159,00	3 822,19	10 760,18	0,00	576,63
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 000,00	15 447,95	0,00	0,00	552,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-841,00	-11 625,76	10 760,18	0,00	24,58
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		98 459,00	44 471,99	13 610,18	0,00	40 376,83
023	Virement à la section d'investissement	260 656,23				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	400 000,00	396 746,97			3 253,03
6811	Dotations aux amortissements immos corporel	400 000,00	396 746,97			3 253,03
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		660 656,23	396 746,97			263 909,26
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		660 656,23	396 746,97			263 909,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	759 115,23	441 218,96	13 610,18	0,00	304 286,09
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	-------------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2017	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	10 760,18
Montant de l'exercice 2017	11 625,76
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	-865,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	115 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	115 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		115 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	135 000,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
778	Autres produits exceptionnels	135 000,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		250 000,00	354 709,02	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	60 000,00	59 260,00			740,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	60 000,00	59 260,00			740,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		60 000,00	59 260,00			740,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		310 000,00	413 969,02	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		449 115,23				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	21 600,00	19 446,00	0,00	2 154,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertic	21 600,00	19 446,00	0,00	2 154,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
211	Terrains	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 656 096,00	866 773,98	700 507,00	88 815,02
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 656 096,00	866 773,98	700 507,00	88 815,02
Total des dépenses d'équipement		1 688 196,00	886 219,98	700 507,00	101 469,02
16	Emprunts et dettes assimilées	49 830,00	42 070,44		7 759,56
1641	Emprunts en euros	49 830,00	42 070,44		7 759,56
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		49 830,00	42 070,44	0,00	7 759,56
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 738 026,00	928 290,42	700 507,00	109 228,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	60 000,00	59 260,00		740,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	60 000,00	59 260,00		740,00
1391	Subventions d'équipement	60 000,00	59 260,00		740,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		60 000,00	59 260,00		740,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 798 026,00	987 550,42	700 507,00	109 968,58
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2017					0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	541 189,00	157 075,00	259 739,00	124 375,00
131	Subventions d'équipement	541 189,00	157 075,00	259 739,00	124 375,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	56 273,77	0,00	0,00	56 273,77
1641	Emprunts en euros	56 273,77	0,00	0,00	56 273,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		597 462,77	157 075,00	259 739,00	180 648,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	209 455,38	286 605,44	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	77 150,06	0,00	0,00
1068	Autres réserves	209 455,38	209 455,38	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		209 455,38	286 605,44	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		806 918,15	443 680,44	259 739,00	103 498,71
021	Virement de la section d'exploitation	260 656,23			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	400 000,00	396 746,97		3 253,03
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	46 687,54	46 687,54		0,00
2812	Agencements et aménagements de terrains	1 941,30	1 941,30		0,00
2813	Constructions	23 196,07	23 196,07		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	102 588,54	99 335,51		3 253,03
28158	Autres	71 719,49	71 719,49		0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	153 867,06	153 867,06		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		660 656,23	396 746,97		263 909,26
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		660 656,23	396 746,97		263 909,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 467 574,38	840 427,41	259 739,00	367 407,97
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017			330 451,62		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes volées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4000 (1)
LIBELLE : LES BAUX DE PCE - CREATION RESERVOIR DES ARCOULES
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		80 500,00	0,00	80 500,00	0,00	600,00
20	Immobilisations incorporelles	21 600,00	0,00	0,00	21 600,00	0,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ	21 600,00	0,00	0,00	21 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 900,00	0,00	80 500,00	0,00	600,00
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	58 900,00	0,00	80 500,00	0,00	600,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-600,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4001 (1)
LIBELLE : LES BAUX DE PCE - MISE EN CONFORMITE RESERVOIR MAS DU CHEVRIER
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		43 500,00	^A 0,00	0,00	43 500,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 500,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	43 500,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4002 (1)
LIBELLE : LES BAUX DE PCE - REMPLACEMENT DIVERS RESEAUX AEP
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		44 500,00	A 0,00	0,00	44 500,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	44 500,00	0,00	0,00	44 500,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	44 500,00	0,00	0,00	44 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4003 (1)
LIBELLE : LES BAUX DE PCE - REALISATION AIRE MULTIMODALE AUX SABLIERES
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		9 000,00	^A 0,00	0,00	9 000,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4100 (1)
LIBELLE : FONTVIEILLE - RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		451 251,00	^A 161 722,92	289 500,00	28,08	^B 174 474,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	451 251,00	161 722,92	289 500,00	28,08	174 474,72
2315	Installations, matériel et outillage technique	451 251,00	161 722,92	289 500,00	28,08	174 474,72

RECKETES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-161 722,92	D-B	-174 474,72

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4101 (1)
LIBELLE : FONTVIEILLE - REMPLACEMENT DIVERS RESEAUX AEP
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		76 922,00 ^A	26 527,82	0,00	50 394,18 ^B	248 183,44
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	76 922,00	26 527,82	0,00	50 394,18	248 183,44
2315	Installations, matériel et outillage technique	76 922,00	26 527,82	0,00	50 394,18	248 183,44

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		129 450,00 ^C	112 245,00	0,00	17 205,00 ^D	112 245,00
13	Subventions d'investissement	129 450,00	112 245,00	0,00	17 205,00	112 245,00
131	Subventions d'équipement	129 450,00	112 245,00	0,00	17 205,00	112 245,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	+ 85 717,18	D-B	-135 938,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4102 (1)
LIBELLE : FONTVIEILLE - MISE EN CONFORMITE RESERVOIR
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice'				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		11 600,00	^A 0,00	11 600,00	0,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 600,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	11 600,00	0,00	11 600,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4200 (1)
LIBELLE : MAUSSANE - RESERVOIR DES CANONNETTES
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)	
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00		0,00	0,00		0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)		
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4201 (1)

LIBELLE : MAUSSANE - STATION DE MANVILLE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		134 842,00	^A 0,00	134 842,00	0,00	^B 3 357,24
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00
211	Terrains	10 500,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	124 342,00	0,00	134 842,00	0,00	3 357,24
2315	Installations, matériel et outillage technique	124 342,00	0,00	134 842,00	0,00	3 357,24

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	8 159,00	^C 0,00	8 159,00	0,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	8 159,00	0,00	8 159,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	8 159,00	0,00	8 159,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-3 357,24

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4202 (1)

LIBELLE : MAUSSANE - STATION DE FLANDRIN

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		18 000,00	^A 0,00	18 000,00	0,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4300 (1)
LIBELLE : MOURIES - REMPLACEMENT RESEAU AEP RUES D'AUBAGNE ET DES BERAUDS
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		18 081,00	18 488,58	0,00	0,00	201 526,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 081,00	18 488,58	0,00	0,00	201 526,72
2315	Installations, matériel et outillage technique	18 081,00	18 488,58	0,00	0,00	201 526,72

RECTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECTES AFFECTEES	134 080,00	0,00	134 080,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	134 080,00	0,00	134 080,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	134 080,00	0,00	134 080,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-18 488,58	D-B	-201 526,72

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4302 (1)
LIBELLE : MOURIES - REMPLACEMENT RESEAU AEP RUES 8 MAI 45 ET BERGERES
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		75 000,00	3 334,08	95 165,00	0,00	3 334,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 000,00	3 334,08	95 165,00	0,00	3 334,08
2315	Installations, matériel et outillage technique	75 000,00	3 334,08	95 165,00	0,00	3 334,08

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-3 334,08	D-B	-3 334,08

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4303 (1)
LIBELLE : MOURIES - REMPLACEMENT RESEAU AEP RUE JEAN COLAS
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		23 500,00	^A 0,00	0,00	23 500,00	^B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 500,00	0,00	0,00	23 500,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	23 500,00	0,00	0,00	23 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4304 (1)
LIBELLE : MOURIES - TRAVAUX DE PROTECTION CAPTAGE AEP
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		282 000,00	^A 251 824,63	20 000,00	10 175,37	^B 251 824,63
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	282 000,00	251 824,63	20 000,00	10 175,37	251 824,63
2315	Installations, matériel et outillage technique	282 000,00	251 824,63	20 000,00	10 175,37	251 824,63

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	117 500,00	^C 0,00	117 500,00	0,00	^D 0,00	
13	Subventions d'investissement	117 500,00	0,00	117 500,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	117 500,00	0,00	117 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-251 824,63	D-B	-251 824,63

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4400 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - REMPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		360 000,00	392 059,79 ^A	0,00	0,00 ^B	392 059,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	360 000,00	392 059,79	0,00	0,00	392 059,79
2315	Installations, matériel et outillage technique	360 000,00	392 059,79	0,00	0,00	392 059,79

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	152 000,00	0,00 ^C	0,00	152 000,00 ^D	0,00	
13	Subventions d'investissement	152 000,00	0,00	0,00	152 000,00	0,00
131	Subventions d'équipement	152 000,00	0,00	0,00	152 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-392 059,79	D-B	-392 059,79

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

DETAIL D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS D'EQUIPEMENT

B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 4401 (1)
LIBELLE : LE PARADOU - CREATION NOUVEAU RESERVOIR AEP
POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		59 500,00	8 556,16	50 900,00	43,84	8 556,16
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	59 500,00	8 556,16	50 900,00	43,84	8 556,16
2315	Installations, matériel et outillage technique	59 500,00	8 556,16	50 900,00	43,84	8 556,16

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)	
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
	C-A	-8 556,16	D-B	-8 556,16
Recettes - Dépenses	C-A	-8 556,16	D-B	-8 556,16

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel				
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00								
17443/004/002	SA SOCIETE GENERALE	11/07/2003			750 000,00								
A2908647	SA CAISSE EPARGNE	01/01/2011	15/07/2004		210 000,00	F			4.07	4.75922	A	X	N
A29170A2	SA CAISSE EPARGNE	31/01/2017	25/03/2011		100 000,00	F			4.75	5.97076	A	P	N
			24/02/2018		440 000,00	F			1.95	1.95084	A	X	N
Total général					750 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		554 159,60					42 070,44	15 447,95	0,00	1 760,18	
17443/004/002	N	0,00		554 159,60					42 070,44	15 447,95	0,00	1 760,18	
A2909647	N	0,00		69 081,46	4,58	F	4,75822		12 236,38	3 309,72	0,00	296,47	
A29170A2	N	0,00		70 613,39	11,25	F	5,97076		4 296,81	3 556,23	0,00	571,51	
	N	0,00		414 464,75	13,17	F	1,95084		25 535,25	8 580,00	0,00	6 629,20	
Total général		0,00		554 159,60					42 070,44	15 447,95	0,00	10 760,18	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66/11 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant restant dû (11))	% de la dette au 31/12/2018
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices en euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3	100,00%						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier								
(C) Option d'échange (swaption)								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structures								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

2018

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles
												Primes payées pour l'achat d'option
												Primes reçues pour la vente d'option
Total												

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndown, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV
A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)

A1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	Intérêts	Capital	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Con- trat initial Taux act.	Con- trat rené- gocié Index (4)	Con- trat rené- gocié Taux act.	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié (5)	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES

A1.8

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500,00€			27/02/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2051 Logiciels	2	27/02/2017
Linéaire	208 Autres immobilisations incorporelles	2	27/02/2017
Linéaire	212 Agencements et aménagements de terrains	15	27/02/2017
Linéaire	213 Constructions de bâtiments administratifs	30	27/02/2017
Linéaire	213 Constructions de bâtiments d'exploitation	30	27/02/2017
Linéaire	213 Installations générales - agencements des constructions	30	27/02/2017
Linéaire	2156 Matériel spécifique d'exploitation : analyseur, pompe, etc	10	27/02/2017
Linéaire	2156 Matériel spécifique d'exploitation : compteur d'eau, etc	15	27/02/2017
Linéaire	2158 Installations complexes : installations électriques	15	27/02/2017
Linéaire	2158 Installations complexes : installations téléphoniques	10	27/02/2017
Linéaire	2158 Installations complexes spécifique : réseaux d'eau	30	27/02/2017
Linéaire	218 Voitures et véhicules légers	7	27/02/2017
Linéaire	218 Autres immobilisations corporelles	60	27/02/2017
Linéaire	218 Camions et véhicules industriels	12	27/02/2017
Linéaire	218 Matériel de bureau	5	27/02/2017
Linéaire	218 Matériel informatique	3	27/02/2017
Linéaire	218 Mobilier	12	27/02/2017

IV - ANNEXES

IV

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A3.2

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		109 830,00	101 330,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		49 830,00	42 070,44
1641	Emprunts en euros	49 830,00	42 070,44
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		60 000,00	59 260,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	60 000,00	59 260,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	101 330,44	700 507,00	0,00	801 837,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		660 656,23	III 473 897,03
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	77 150,06
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	77 150,06
2762	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		660 656,23	396 746,97
2803	Amortissement des immobilisations	46 687,54	46 687,54
2812	Amortissement des immobilisations	1 941,30	1 941,30
2813	Amortissement des immobilisations	23 196,07	23 196,07
28156	Amortissement des immobilisations	102 588,54	99 335,51
28158	Amortissement des immobilisations	71 719,49	71 719,49
2818	Amortissement des immobilisations	153 867,06	153 867,06
021	Virement de la section d'exploitation	260 656,23	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	473 897,03	259 739,00	330 451,62	209 455,38	1 273 543,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 801 837,44
Ressources propres disponibles	IV 1 273 543,03
Solde	V = IV - II (3) + 471 705,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA CA 2018

IV - ANNEXES
 IV
 A7
 ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	
	DEPENSES (a)					
	Dépenses nettes (a-c)					
	RECETTES (b)					
	Recettes nettes (b-d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/03/2018	MISE EN CONFORMITE PERIMETRE CAPTAGE S/ FORAGE DES ARMANIERS MOU	4 260,00	0,00	
15/03/2018	AMENAGEMENT DES RUES D'AUBAGNE ET DES BERAUD RESEAU AEP MOU SITU	79,38	0,00	
22/03/2018	AMENAGEMENT DES RUES D'AUBAGNE ET DES BERAUD RESEAU AEP MOU SITU	8 647,20	0,00	
29/03/2018	ETUDE REPERAGE RESEAUX AEP BAUX/PARADOU	19 446,00	0,00	2
14/05/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	2 982,00	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	24 984,25	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	6 309,57	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	4 102,82	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	5 176,56	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	43 225,11	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	111 658,93	0,00	
26/06/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	4 110,31	0,00	
26/06/2018	RENOUVELLEMENT 3 BRCHT EAU VOIE AURELIENNE PART COMMUNAUTAIRE	4 110,31	0,00	
06/07/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	59 656,27	0,00	
31/07/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	780,00	0,00	
06/08/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	4 783,57	0,00	
06/08/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	66 743,81	0,00	
13/08/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	12 162,89	0,00	
13/08/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	20 471,05	0,00	
23/08/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	6 030,00	0,00	
23/08/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	3 589,76	0,00	
29/08/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	1 071,00	0,00	
04/09/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	78 520,02	0,00	
23/09/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	2 310,00	0,00	

V - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
23/09/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	5 193,91	0,00	
28/09/2018	CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR MAUSSANE	2 100,00	0,00	
08/10/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	74 990,87	0,00	
08/10/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	16 422,00	0,00	
10/10/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	5 012,63	0,00	
12/10/2018	AMENAGEMENT DES RUES D'AUBAGNE ET DES BERAUD RESEAU AEP MOU SITU	9 762,00	0,00	
17/10/2018	MO REPRISE RESEAUX AEP RUES BERGERES/8 MAI ET JEAN COLAS MOU	3 334,08	0,00	
30/10/2018	MOE CONSTRUCTION RESERVOIR AEP PAR	6 456,16	0,00	
05/11/2018	RENOUVELLEMENT RESEAU AEP RUE MARCEL HONORAT FONTVIEILLE	1 581,82	0,00	
14/11/2018	RENOUVELLEMENT RESEAU AEP IMPASSE MICHELET FONTVIEILLE	766,74	0,00	
14/11/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	3 001,90	0,00	
14/11/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	4 783,57	0,00	
16/11/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	32 959,51	0,00	
20/11/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	1 156,33	0,00	
21/11/2018	MOE TRAVAUX PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	74 428,50	0,00	
21/11/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	32 110,05	0,00	
30/11/2018	DETECTION ET GEOREFERENCMENT DES RESEAUX ENTERRES STATION MANVI	2 563,20	0,00	
04/12/2018	RENOUVELLEMENT RESEAU AEP FONTVIEILLE MARCHE 2016-13	2 780,14	0,00	
05/12/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	30,00	0,00	
05/12/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	2 700,00	0,00	
10/12/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	61 813,98	0,00	
10/12/2018	REPLACEMENT RESEAU AEP ST ROCH AURELIENNE BESSAT CASTILLON PAR	18 806,27	0,00	
12/12/2018	MOE CONSTRUCTION RESERVOIR AEP PAR	2 295,00	0,00	
12/12/2018	MOE CONSTRUCTION RESERVOIR AEP PAR	2 295,00	0,00	
13/12/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	4 577,62	0,00	
13/12/2018	RENFORCEMENT DU FORAGE DE LA BARJOLLE FON	12 650,00	0,00	
TOTAL GENERAL		879 782,09	0,00	

AR PREFECTURE

013-241300375-20190321-PLST-2019-DE
Regu le 22/05/2019
CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA 2018

V - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

AR PREFECTURE

013-241300375-20190521-CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA CA 2018
Regu le 22/08/2019

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

IV

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
TOTAL GENERAL			

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	354 709,02
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

013-2413-0375-20190321-DEL30219-DE
 Regu le 22/03/2019
 AR PREFECTURE

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 354 709,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.4

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/07/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.7

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

013-241300375-20190321-DEL30_2019-DE		AR PREFECTURE				
Regu le 22/03/2019						
2018						
CA						
IV						
C1.1						
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018						
IV - ANNEXES						
CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)						

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

CC VALLEE DES BAUX-ALPILLES - 13 - DSP - SERVICE EAU CCVBA

CA

2018

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

IV

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N

CONTRAT

Nature du contrat (4)

Fondement du contrat (4)

Euros

Indice (8)

SECTEUR (2)

CATEGORIES (1)

TOTAL GENERAL

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupier un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupier un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Ingénieur principal territorial	A	1	17 849,33
Directeur adjoint	B	1	6 136,76
Assistante de gestion administrative	C	1	3 510,79
TOTAL GENERAL		3	27 496,88

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 2 AVENUE DES ECOLES - 13520
MAUSSANE LES ALPILLES

Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (2)</u>				
01/01/2017 : Affermage	EAUX DE PROVENCE	SAS EAUX DE PROVENCE	Société Française	
01/01/2017 : Affermage	SAUR	SAS SAUR	Société Française	
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le 2ème Vice-Président, G.GARNIER,
A Mas-Blanc-des-Alpilles, le 21/03/2019
Le 2ème Vice-Président, G.GARNIER,

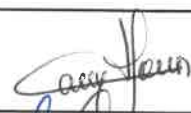



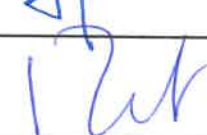


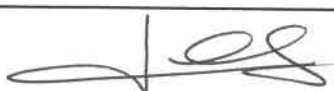




Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Mas-Blanc-des-Alpilles, le 21/03/2019

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 29
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre : /
Abstention : /

Date de convocation : 06/03/2019




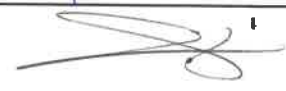



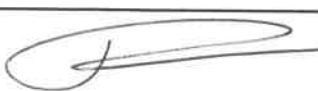
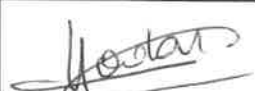



ABIDI Nadia	
AOUN Danièle	
BASSO Gilles	
BLANC Michel	
BLANC Patrice	
BONET Michel	
BONI Maryse	
CALLET Marie-Pierre	
CAVIGNAUX Michel	
CHERUBINI Hervé	
DELON Pascal	
FAVERJON Yves	
FENARD Michel	

IV - ANNEXES


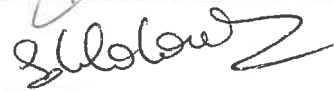

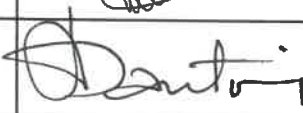
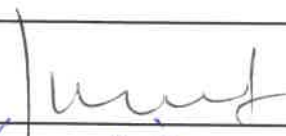


IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

FONTES René HALDY Jean	
GALLE Michel	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GATTI Régis	
GAZEAU - SECRET Anne	
GESLIN Laurent	
GUENOT Jacques	
GUIGNARD Stéphan	
GUILLOT Pierre	
JODAR Françoise	
JODAR Jacques	
LAUBRY Patricia	
LEMOIGNE Chantal	
LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MILAN Henri	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PELISSIER Aline	
PERROT-RAVEZ Gisèle	
PRIEUR DE LA COMBLE Inès	
ROGGIERO Alice	
SANTIN Jean-Denis	
SAUTEL Jack	
SCIFO - ANTON Sylvette	
VENNIN Benoît	
VIDAL Denise	
WIBAUX Bernard	

Certifié exécutoire par le 2ème Vice-Président, G.GARNIER, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A Maussane-les-Alpilles, le